



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21/10/2024

L'ONU dévoile le logo de l'Année internationale des coopératives 2025

L'Alliance coopérative internationale a le plaisir d'annoncer que les Nations unies (ONU) ont publié aujourd'hui le logo de l'Année internationale des coopératives 2025 (AIC2025). Les organisations souhaitant l'utiliser doivent suivre les instructions [ici](#). Le thème « *Les coopératives construisent un monde meilleur* » mettant en valeur l'impact durable des coopératives partout dans le monde, a été annoncé le 19 juin. Ce thème met en lumière la manière dont le modèle coopératif est une **solution essentielle pour surmonter de nombreux défis mondiaux** et continue de jouer un rôle important **dans l'accélération des efforts visant à mettre en œuvre les Objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030**.

Le logo de l'Année internationale des coopératives 2025 représente des personnes unies du monde entier qui se connectent les unes aux autres pour construire un monde meilleur. Les mots « Année internationale des coopératives » apparaissent sous le logo avec la mention « année 2025 ». Le logo se compose de **trois couleurs inspirées de l'identité graphique des Objectifs de développement durable**, le rouge représentant le social, le bleu l'économie et le vert l'environnement, soulignant les trois dimensions dans lesquelles les coopératives contribuent au développement durable.

« Nous appelons les coopérateurs du monde entier à partager leur fierté de ce que font les coopératives pour construire un monde meilleur et à profiter de l'Année internationale des coopératives 2025 des Nations unies pour le faire. La publication aujourd'hui du logo de l'AIC est une autre étape importante sur la voie de son lancement officiel lors de notre Conférence mondiale sur les coopératives à New Delhi » a déclaré Jeroen Douglas, directeur général de l'Alliance coopérative internationale. « Le logo reflète bien le travail collectif, les entreprises centrées sur les personnes que sont les coopératives et les couleurs soulignent bien la manière dont les coopératives contribuent à accélérer l'ensemble du programme 2030 dans ses dimensions sociales, économiques et environnementales ».

« L'Année internationale des coopératives 2025 est un moment de célébration et d'action », a déclaré Li Junhua, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales du Département des affaires économiques et sociales (DAES). "Les coopératives incarnent un modèle d'entreprise et de communauté où l'inclusion, l'émancipation et la résilience de la société sont tout aussi importantes que les revenus et les gains. Les coopératives ont été et continueront d'être des moteurs de l'éradication de la pauvreté, de l'autonomisation des femmes et de l'inclusion sociale, tout en soutenant le plein emploi productif et en générant une croissance économique durable.



Ensemble, montrons le pouvoir de la coopération pour créer un changement transformateur durable."

Le logo est désormais disponible en **anglais, français, espagnol, arabe, chinois et russe**. Le [Comité des Nations unies pour la promotion et le progrès des coopératives \(COPAC\)](#) travaille sur un site Web dédié à l'AIC2025 qui devrait être publié en novembre.

Directives et demande d'utilisation du logo

Toute entité non onusienne souhaitant utiliser le logo de l'Année internationale des coopératives à des fins d'information et/ou de collecte de fonds doit soumettre un [formulaire de demande](#) et un [formulaire de renonciation à la responsabilité](#). Veuillez noter qu'il y a une **période d'attente d'une à deux semaines pour l'approbation**. Les demandes sont traitées dans l'ordre dans lequel elles ont été reçues.

Après avoir obtenu l'approbation et reçu la décharge de responsabilité signée, le Secrétariat de l'ACI vous enverra un lien pour télécharger les fichiers du logo que vous pourrez utiliser à des fins promotionnelles pendant la célébration de l'Année. Les instructions pour l'utilisation du logo sont disponibles [ici](#).

Si vous avez des questions, veuillez envoyer un courriel au Secrétariat de l'Année internationale des coopératives à l'adresse copac@copac.coop.

Rejoignez le lancement officiel de l'Année internationale des coopératives

Le lancement officiel de l'AIC2025 aura lieu à New Delhi, en Inde, lors de la [Conférence mondiale des coopératives et de l'assemblée générale de l'ACI](#), prévues du 25 au 30 novembre 2024, en présence de dirigeants mondiaux cherchant à inspirer les coopérateurs du monde entier. Cette initiative sera suivie d'une célébration **tout au long de l'année** de l'impact des coopératives sur la société, d'une réflexion sur les réalisations et sur les actions à venir pour renforcer le mouvement coopératif et améliorer la vie de tous. **L'Alliance coopérative internationale prévoit de :**

- accroître la visibilité des coopératives et sensibiliser le public à leurs contributions au développement durable ;
- promouvoir la croissance et le développement des coopératives par le biais d'initiatives de renforcement des capacités, de partage des connaissances et de partenariats collaboratifs ;
- plaider en faveur d'environnements propices et de cadres juridiques et politiques favorables au renforcement de leur écosystème entrepreneurial ;
- inciter les jeunes à rejoindre le mouvement et à promouvoir l'impact des coopératives sur la construction d'un monde meilleur.



L'assemblée générale des Nations unies a proclamé en **2012 la première Année internationale des coopératives** en appelant à mettre en lumière les contributions des coopératives au développement socio-économique et en particulier leur impact sur la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et l'intégration sociale. En 2015 les coopératives du monde entier célèbreront cet événement inaugural sous le thème « *Les entreprises coopératives construisent un monde meilleur* » afin d'encourager la croissance et la création de coopératives dans le monde entier.

Thème de l'Année internationale des coopératives 2025 de l'ONU

Le 19 juin 2024, l'assemblée générale des Nations unies a adopté la [résolution proclamant 2025 Année internationale des coopératives](#). Ce texte recommande des moyens de célébrer et encourage tous les États membres, les Nations unies et les parties prenantes concernées à tirer parti de cette Année **pour promouvoir et renforcer la contribution des coopératives au développement social et économique**. Les États membres sont également invités, entre autres, à envisager de créer des comités nationaux pour coordonner et préparer toutes les activités de l'Année internationale des coopératives 2025 aux niveaux national et local.